

ORGANISATION DE LA RENTREE DES ELEVES ANNEE2023/2024

ACCUEIL DES ELEVES DE 6ème LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

8H25	A la sonnerie, après avoir pris connaissance de leur classe sur les listes, les élèves se regrouperont par classe dans la cour où ils seront pris en charge par leur Professeur Principal.
Matinée 8H30 à 12H00	Accueil des élèves par le Professeur Principal et l'ensemble de l'équipe Pédagogique (Explication du règlement intérieur, visite des différents espaces du collège, emplois du temps, distribution des livres, fonctionnement et mise en route du service restauration)
De façon à ce que chaque élève ait une pause suffisante pour prendre son déjeuner, les cours de 13h à 14h00 sont annulés	
Après-midi 14H00 à 17H00	Les élèves suivent l'emploi du temps qui leur aura été distribué le matin par leur Professeur Principal

- Ce jour-là, **TOUS** les demi-pensionnaires devront **obligatoirement** prendre leur repas au collège.
- Dans l'attente du renseignement des régimes de sortie sur le carnet de correspondance remis le jour de la rentrée, **tous les élèves quittent l'établissement à 17h.**
- **Les élèves de 6ème n'auront pas cours le MARDI 5 SEPTEMBRE 2023**
- Reprise de l'emploi du temps à partir du MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023

ACCUEIL DES ELEVES DE 5ème, 4ème et 3ème MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

- L'accueil se fera dans la cour, les élèves se rangent et **seront pris en charge par le Professeur Principal de 8h30 à 10h20.**
- Après la récréation, les élèves suivent l'emploi du temps qui leur a été communiqué par le professeur principal.

De façon à ce que chaque élève ait une pause suffisante pour prendre son déjeuner, les cours de 13h à 14h00 sont annulés

5èmes (Repas à 11h30)

4èmes (Repas à 12h00)

3èmes (Repas à 12h30)

Ce jour-là, **TOUS** les demi-pensionnaires devront obligatoirement prendre leur repas au collège. Dans l'attente du renseignement des régimes de sortie sur le carnet de correspondance remis le jour de la rentrée, **tous les élèves quittent l'établissement à 17h.**

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023

Emploi du temps provisoire pour toutes les classes qui fonctionnera pendant les 15 premiers jours de l'année.